

COMMUNE DE ROSIERS D'EGLETONS

Registre des délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mil vingt-trois, le 05 avril 2023, le Conseil Municipal de la commune de Rosiers d'Égletons, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Gérard BRETTE, Maire

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

Date convocation : 28 mars 2023

Secrétaire de séance : Fabienne Agnoux

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

019-211917604-20230405-DEL_2023_23_AR-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/04/2023

PRESENTS : Mesdames Jeanne-Marie AMOREIRA, Brigitte LAURENSOU, Sandrine LETOQUIN, Audrey PAREL, Fabienne AGNOUX, Marie Claude AVELINO, Messieurs Gérard BRETTE, Fernand ZANETTI, Georges CARAMINOT, Francis GUILLOT, Jean-Claude TALBERT, Jacques GUILLAUMIE-BILLET, Jean BOINET.

ABSENTS EXCUSES : Stéphanie MAGNE, Laurent GOURDOUX.

PROCURATION(S) : Stéphanie MAGNE donne procuration à Brigitte LAURENSOU.

Délibération n° 2023-23

Avis sur le projet éolien de la société WPD

Annule et remplace

Monsieur le Maire explique au conseil que la société WPD envisage d'étudier un projet éolien sur les communes de Vitrac et de Rosiers d'Égletons.

La population a été informée par la société WPD de la teneur du projet lors de réunions auxquelles habitants et élus étaient conviés (4 demi-journées sur 2022 et 2023).

Monsieur le Maire propose à l'assemblée que le Conseil Municipal émette un avis de principe sur l'étude de l'avant-projet éolien situé dans le secteur du village d'Augères.

Le vote se déroule à bulletin secret.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et voté à bulletin secret décide d'émettre un avis défavorable pour ce projet.

Membres : 15

Présents : 13

Représenté(s) : 1

Nombre de votants : 14

Exprimés : 14

Pour : 2

Contre : 12

Abstention : 0

Le Maire, Gérard BRETTE



La secrétaire de séance, F. Agnoux

